





# Compte rendu du Comité Social & Economique de l'établissement STELIA Toulouse – Plénière du 25/02/2021

Toulouse, le 26 février 2021

Vos élus CFE-CGC présents lors de cette réunion étaient : Nadine ALBISTON, Patrick ARMENGAUD, Mona BEAUGRAND, Ludovic BORDES, Olivier DINAY, Edith FAUP, Malorie FORASACCO, Sandrine GAILLARD, Thierry GIMBAL, Daniel NOUXET et Patrick SACCO.





Les procès-verbaux de la plénière ordinaire du 28/01 et de la plénière extraordinaire du 8/02/2021 ont été validés à l'unanimité des 14 présents.

## Compte rendu des CSE-C du 17/12/2020 et du 23/02/2021.

Voir les mails du 5/01 et du 25/02/2021... pour connaître les détails.



## Situation des effectifs et absentéisme sur Toulouse au 31/01/2021 :



CDI  $\Rightarrow$  523 (76 Non Cadres et 446 Cadres)  $\Rightarrow$  En retrait (-3).

Apprentis/contrats pro/stagiaires ⇒ 28 → Identique.

Intérimaires  $\Rightarrow$  7  $\rightarrow$  En hausse (+2).

L'absentéisme était de 0,8%, soit + 0,3% par rapport au mois de décembre 2020.

## **Bâtiment Sky Park**:



L'**A**ctivité **P**artielle de janvier 2021 a impacté 49 salariés pour un total de 91 jours, cidessous le détail :

Départements	Effectifs	Nbre de jours
1P	47	89
1Q	2	2

Pour février, l'Activité Partielle prévisionnelle est estimée à 92 jours...







# Compte rendu du Comité Social & Economique de l'établissement STELIA Toulouse – Plénière du 25/02/2021



Le plan de redimensionnement pour Toulouse suite à la commission paritaire du 13/02/2021 est le suivant :

Attrition naturelle	-9
Redéploiement interne	-23
Redéploiement externe	-4 (1 départ volontaire + 3 mesures d'âge)

La **CFE-CGC** est intervenue auprès de la direction pour lui rappeler qu'elle lui avait envoyé un courrier le 12 février afin d'avoir des explications concernant la note d'organisation transferts PE (du 5/02/2021) envoyée à l'ensemble des salariés. Sachant qu'à terme les équipes seront progressivement relocalisées sur un plateau à Saint-Nazaire... d'où un possible impact sur du personnel toulousain.

La direction nous a répondu que cette note avait pour objet de rappeler une organisation à mettre en place pour les équipes TOW et que l'usine de Saint-Nazaire est le site d'excellence dans ce domaine. Malgré tout, elle reconnait une certaine maladresse dans la formulation de celle-ci et qu'elle est aussi un peu « prématurée » sur les dates ! Quoi qu'il en soit, dès que les analyses seront finalisées et si quelque chose devait se produire, le CSE-E de Toulouse en serait informé comme il se doit.

## Activités Sociales et Culturelles :



Un cahier des charges a été transmis à 3 sociétés afin qu'elles établissent des devis pour l'intallation d'un système de capteurs associés à un logiciel d'analyse et de gestion des flux pour le restaurant d'entreprise Sky Park (entrée/sortie du RE, zone de distribution et salle à manger).

Une fois les devis analyés et l'entreprise retenue, il faudra compter entre 4 à 6 semaines pour la mise en place.

Prochaine plénière du CSE-E, le jeudi 25 mars 2021

Une question ? Besoin d'informations complémentaires ?

N'hésitez pas à contacter vos élu(e)s CFE-CGC ou votre Délégué Syndical CFE-CGC.